

**La justice du travail en actes.
Regards croisés Europe – Amérique latine**

Jeudi 17 janvier 2019, 9h00-17h00

Conservatoire national des arts et métiers
2 rue Conté – 75003 Paris
Salon d'honneur

Organisation : Virginia Mellado et Rodrigo Carelli

La journée d'études "La justice du travail en actes. Regards croisés Europe – Amérique latine" réunit des chercheurs européens et latino-américains afin de réfléchir sur les transformations du droit du travail, le façonnage institutionnel de ce savoir technique et les usages des différents acteurs. À partir d'une approche multidisciplinaire qui privilégie le regard sociohistorique, l'objectif de la réflexion est de saisir l'évolution de la justice du travail au prisme des transformations du monde du travail et des positionnements des acteurs dans les sociétés contemporaines du Nord et du Sud.

Depuis la fin du XIXe siècle, le monde du travail a connu des transformations d'envergure dans les sociétés européennes comme latino-américaines. La consolidation de la condition salariale s'est accompagnée d'une régulation croissante du travail et de l'instauration d'un système de protection sociale. Ce processus sociohistorique a orienté une institutionnalisation du droit et de la justice du travail favorable aux salariés, en raison du lien de subordination dans la relation employeurs/employés. Un ensemble hétérogène d'acteurs politiques, administratifs, économiques et sociaux a contribué à cette fabrique du droit et de la justice du travail à travers leurs pratiques quotidiennes dans les institutions.

Le délitement de la société salariale à partir des années 1970 a modifié en profondeur le champ de la justice du travail. L'apparition du chômage de masse, la précarisation du travail et la flexibilisation de l'emploi ont ébranlé l'architecture institutionnelle de la régulation du travail des deux côtés de l'Atlantique. La portée du droit et les usages de la justice du travail se sont transformés avec l'émergence de nouvelles formes de contrat, les changements dans les relations professionnelles et l'essor des régulations internationales. Les réformes récurrentes du droit du travail mettent alors en question la centralité du salarié et du lien de subordination pour investir d'autres enjeux associés aux intérêts des employeurs. Cette nouvelle configuration modifie les positionnements, les stratégies et les usages des différents acteurs de la justice du travail.

Cette journée d'études, portée par le Lise (Cnam-CNRS), vise à nourrir de nouveaux agendas de recherche sur la justice du travail et des approches comparatives à l'échelle internationale. Les échanges entre sociologues, politistes, historiens et juristes permettront de dialoguer sur ces problématiques communes qui traversent les frontières disciplinaires.

PROGRAMME

9h00 Ouverture de la journée - Christian Azaïs (Co-directeur du LISE-CNAM-CNRS)

9h15-10h45 Session animée par Ferruccio Ricciardi (LISE)

L'institutionnalisation du droit et la justice du travail : circulation des savoirs, modèles institutionnels et usages

- Laurent Willemez (Printemps) : « Les espaces sociaux de la fabrication du droit du travail en France, 1936 -1968 »
- Virginia Mellado (CONICET) : « Les usages de la justice péroniste : acteurs et pratiques dans les tribunaux du travail en Argentine, 1943-1955 »

10h45-11h00 Pause-café

11h00-12h30 Session animée par Dominique Roux-Rossi (LISE) et Adalberto Cardoso (IESP)

La justice du travail dans le cadre de la flexibilisation du marché du travail

- Francisco José Trillo Párraga (Université Castilla - La Mancha) : « La justice du travail en Espagne : garant du droit (social) du travail ? »
- Rodrigo de Lacerda Carelli (UFRdJ) : « Le système de justice du travail au Brésil : cadre actuel et perspectives d'avenir »

12h30-14h00 Pause déjeuner

14h00-16h30 Session animée par Maxime Quijoux (LISE) et Hadrien Clouet (CSO)

Configuration d'acteurs et pluralité des usages de la justice du travail

- Hélène Michel (SAGE) : « Les juges non professionnels dans la fabrique de la justice du travail. Une comparaison France, Grande Bretagne, Allemagne »
- Jean Philippe Tonneau (CENS) : « Les avocats travaillistes : politisation des dossiers, stratégies juridiques et relations avec les clients »
- Samuel Zarka (LISE) : « Les inscriptions sociales du droit du travail. Une approche sectorielle sur longue période : le cinéma français »

16h30-17h00 Clôture de la Journée d'études. Discussion générale

Entrée gratuite, sur inscription : zaera.mariaux@lecnam.net